



GROUPE BACQUEYRISSES



Bacqueyrisses
L'univers cars et bus

CODE ETHIQUE

TOUS CONCERNÉS





ÉDITORIAL

La réussite du groupe BACQUEYRISES et son avenir reposent sur la confiance qu'il inspire à ses collaborateurs, à ses actionnaires, à ses partenaires publics ou privés et, plus généralement, à toutes les parties prenantes.

Cette confiance naît notamment du respect des règles de conduite éthique, communes à l'ensemble des métiers du Groupe, qui ont été formalisées en 2023 et qui seront régulièrement complétées et mises à jour au regard des évolutions légales ou sociétales.

Ces règles de conduite éthique ont vocation à rassembler l'ensemble des collaborateurs autour de valeurs communes essentielles et qui s'imposent dans la conduite des affaires en toute circonstance.

Le présent code d'éthique reflète ainsi les valeurs du Groupe sur les questions de respect, d'intégrité et de responsabilité.

Ce sont ces principes qui doivent guider les dirigeants, les managers et les collaborateurs dans leur activité quotidienne.

Il est impératif que les managers prennent connaissance de ce code, qu'ils le fassent connaître et qu'ils le respectent, de manière stricte, dans le cadre de leur activité.

Le respect du code d'éthique est l'affaire de tous et permet à l'ensemble du groupe BACQUEYRISES d'ancrer des principes qui ont toujours été dans son ADN.

Réalisé le 24/01/2023

Pierre-Marie GAILLON

A blue ink handwritten signature, appearing to be 'PM Gaillon', written over a series of horizontal blue brushstrokes.

Jean BACQUEYRISES

A blue ink handwritten signature, appearing to be 'JB', written over a long horizontal blue brushstroke.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| I - LE CODE ÉTHIQUE | 04 |
| ▶ Pourquoi ? | |
| ▶ Pour qui ? | |
| II - LE MANAGEMENT ÉTHIQUE | 05 |
| III - ÊTRE UN ACTEUR ÉCONOMIQUE, RESPECTUEUX, INTÈGRE ET RESPONSABLE | 06 |
| ▶ Considération | |
| ▶ Intégrité | |
| ▶ Responsabilité | |
| IV - PRINCIPES D'ACTION QUOTIDIEN | 08 |
| ▶ Éthique des collaborateurs, encadrants et dirigeants | |
| ▶ Éthique des parties prenantes | |
| V – PROCEDURE D'ALERTE | 10 |



UN CODE ÉTHIQUE

POURQUOI ?

La réputation et la solidité du groupe BACQUEY-RISSES reposent sur la confiance de ses parties prenantes qui résulte du respect de valeurs communes essentielles que sont l'intégrité et la responsabilité. Ces valeurs ont vocation à guider nos Métiers dans l'ensemble de leurs activités.



Le présent code d'éthique vise à ce que chacun ait un comportement exemplaire, en toutes circonstances. L'objectif de ce document est de rassembler les Dirigeants et les collaborateurs du Groupe autour de valeurs communes. Celles-ci doivent inspirer les décisions quotidiennes que nous avons à prendre, quel que soit notre niveau de responsabilité.

POUR QUI ?

Le présent code d'éthique a pour vocation à être partagé en interne et avec toutes les parties prenantes externes avec lesquelles nous interagissons. Nous attendons de ces dernières qu'elles s'y conforment ou appliquent des standards équivalents à ceux fixés par notre code d'éthique.



LE MANAGEMENT ÉTHIQUE

La réputation et la solidité du groupe BACQUEYRISES reposent sur la confiance de ses parties prenantes qui résulte du respect de valeurs communes essentielles que sont l'intégrité et la responsabilité. Ces valeurs ont vocation à guider nos Métiers dans l'ensemble de leurs activités.

Le présent code d'éthique vise à ce que chacun ait un comportement exemplaire, en toutes circonstances. L'objectif de ce document est de rassembler les Dirigeants et les collaborateurs du Groupe autour de valeurs communes. Celles-ci doivent inspirer les décisions quotidiennes que nous avons à prendre, quel que soit notre niveau de responsabilité.



ÊTRE UN ACTEUR ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX, INTÈGRE ET RESPONSABLE

CONSIDÉRATION

Le respect et la bienveillance sont des valeurs essentielles du Groupe qui doivent guider les comportements individuels, aussi bien en interne (vis-à-vis des collaborateurs et Dirigeants du Groupe) qu'en externe (vis-à-vis des parties prenantes et de l'ensemble des tiers). Chaque Métier et Entité veille ainsi à ce que chaque individu avec lequel il interagit soit traité avec respect et dignité.

Le Groupe entend appliquer une politique de ressources humaines équitable sans distinction de sexe, d'origine ethnique, de religion ou de conviction, de handicap, d'âge, d'orientation sexuelle ou de nationalité. Il promeut l'égalité homme - femme appliquée à tous les domaines (formation, classification, promotion, mutation, rémunération, etc.) ainsi que la diversité des parcours et des diplômes.

Le Groupe entend également assurer le respect de la vie privée des collaborateurs et Dirigeants, en ce qui concerne leurs données personnelles, et veille à la sécurité et la santé de ces derniers dans l'exercice de leurs activités.

Le respect est au centre des relations que le Groupe entretient avec ses différentes parties prenantes (autorités, clients, fournisseurs, actionnaires, etc.). Aussi, le Groupe veille à ce que chacune de ses interactions soit menée avec honnêteté et équité, quel que soit son interlocuteur.

Enfin, le Groupe promeut ses engagements en matière de respect des droits humains notamment en matière de travail forcé ou de travail des enfants.



INTÉGRITÉ

Le Groupe accorde une importance primordiale au respect rigoureux des lois, notamment en matière de lutte contre la corruption et de trafic d'influence ; prévention des conflits d'intérêts ; droits humains ; libertés fondamentales ; protection de l'environnement ; hygiène, santé et sécurité au travail ; protection des données personnelles.

Tout manquement est susceptible d'entraîner des sanctions.

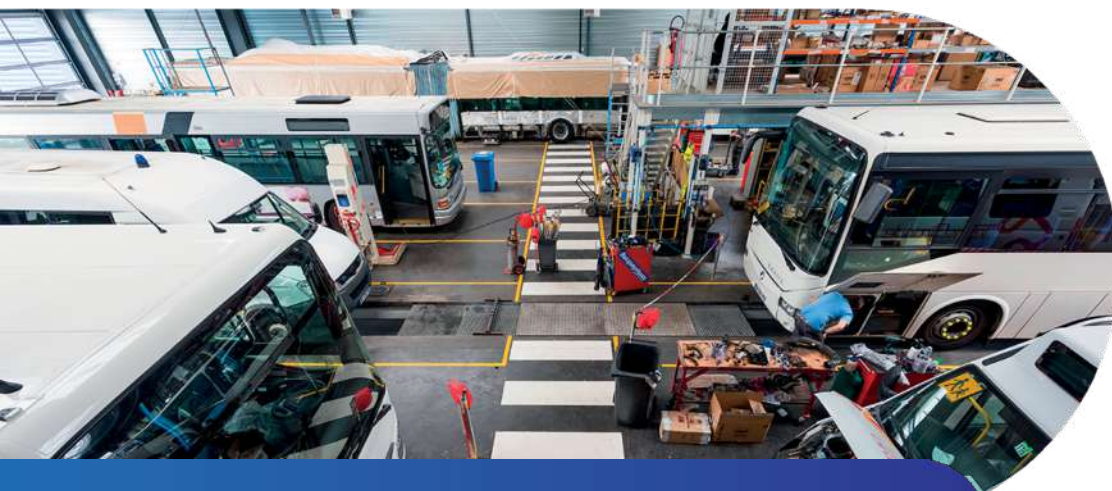
En cas de doute concernant une question relative au présent code ou plus généralement à l'éthique, le collaborateur est invité à interroger la Direction Générale afin d'obtenir plus de précisions sur ces normes et les comportements à adopter.



RESPONSABILITÉ

Une charte RSE fournisseurs formalise ainsi les engagements attendus par le Groupe envers ses fournisseurs en matière d'éthique, de lutte contre la corruption, de respect des droits de l'homme et des normes du travail, de protection de la santé et de la sécurité des personnes et de protection de l'environnement.

Enfin, soucieux de l'impact social et environnemental que ses activités peuvent avoir, le Groupe valorise le mécénat afin notamment de tisser des liens durables avec les communautés locales et régionales.

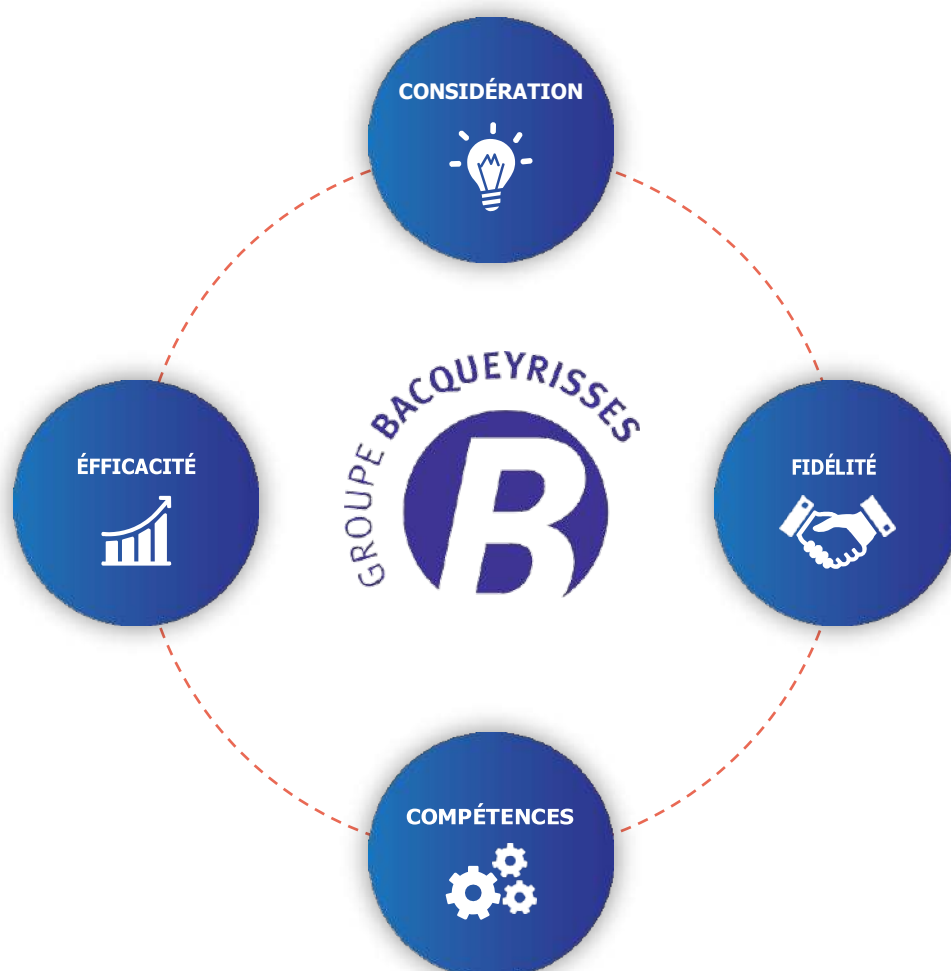


PRINCIPES D'ACTION QUOTIDIENS

Éthique des collaborateurs, encadrants et dirigeants

Celle-ci conditionne la performance du Groupe. Nous attendons d'eux qu'ils :

- ▶ soient loyaux et respectent l'intérêt du groupe ;
- ▶ assurent leurs engagements en interne et vis-à-vis des tiers ;
- ▶ incarnent les valeurs communes du Groupe tant en interne qu'à l'égard des parties prenantes avec lesquelles ils interagissent :



ÉTHIQUE DES PARTIES PRENANTES

Notre Groupe doit sa réussite à la confiance et à l'éthique de ses parties prenantes.

Les clients du Groupe

La diversité de nos clients est une richesse pour le Groupe. Leur satisfaction conditionne notre pérennité et notre réussite.

La qualité est donc l'une de nos préoccupations stratégiques. Nous incitons chaque collaborateur, encadrant, et dirigeant à veiller à son amélioration constante, dans le respect des normes en vigueur en matière de santé, de sécu-

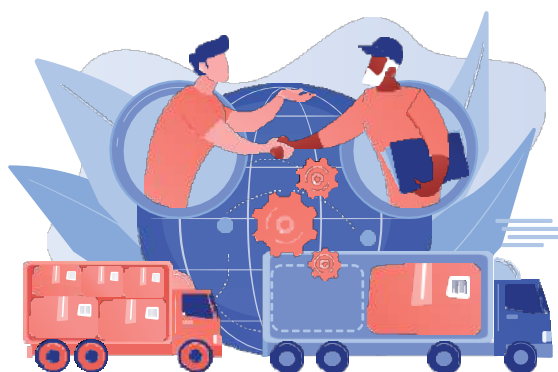


Les fournisseurs

Nous respectons nos fournisseurs en veillant à ce que nos relations soient loyales et professionnelles. Nous incitons ainsi chaque collaborateur, encadrant et dirigeant à :

- ▶ Rechercher, en toute circonstance, un cadre de négociation équitable ;
- ▶ Encadrer les relations avec les tiers par une revue de contrat claire.

En contrepartie, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent des principes équivalents à ceux détaillés dans le code d'éthique ainsi que dans la charte RSE fournisseurs.





PROCEDURE D'ALERTE

La présente procédure vise à définir les étapes à suivre pour signaler des préoccupations éthiques au sein de ntre organisation en assurant une gestion transparente et confidentielle des alertes.

Étapes de la procédure :

- 1- Identification du problème
Toute personne travaillant au sein de la société BACQUEYRISSSES qui constate une violation éthique ou suspecte une activité non conforme aux valeurs de l'entreprise doit préparer une description claire et précise de la situation
- 2- Prise de contact
Laurence Bernard : rse@bacquerysses.fr
Tel 07 85 57 51 27
- 3- Préparation de l'alerte
Les deux parties rédigent un rapport confidentiel détaillant les faits observés incluant :
La date, l'heure, et le lieu de l'incident
Les personnes impliquées
Une description précise et/ou document et preuve disponible.

- 4- Enquête et rapport d'enquête
Laurence ou une équipe désignée mène une enquête préliminaire pour évaluer la véracité des faits et l'ampleur du problème.
Cette enquête comprend des entretiens avec les parties impliquées et la collecte de preuves supplémentaires.
Un rapport est rédigé détaillant les conclusions et les recommandations pour les prochaines étapes.
- 5- Actions correctives
Sur la base des recommandations du rapport des actions correctives sont prises :
 - Mesures disciplinaires
 - Formations supplémentaires
- 6- Communication des résultats et suivi
L'auteur de l'alerte est informé des conclusions de l'enquête tout en respectant la confidentialité des parties. Un suivi est assuré pour vérifier la mise en œuvre des actions correctives.
- 7- Confidentialité et protection des lanceurs d'alerte
Toutes les informations relatives à l'alerte sont traitées de manière confidentielle. Le lanceur d'alerte est protégé contre toute forme de représailles ou de discrimination.



BACQUEYRISSES SA
2, rue de Fieuzal - CS 40016
33522 Bruges CEDEX (France)
Tél : 05 57 92 18 18
E-mail : bordeaux@bacqueyrisses.fr